

ÉTUDE DES CRÉDITS 1993-1994

SOMMAIRE

DU MINISTÈRE DES FINANCES



## ÉTUDE DES CRÉDITS 1993-1994

### SOMMAIRE

#### DU MINISTÈRE DES FINANCES

##### Table des matières

	Page
 <u>I - SOMMAIRE DU MINISTÈRE</u>	
Organigramme de l'organisation administrative.....	6
Structure budgétaire du ministère des Finances par programme et élément de programme.....	7
Titre et titulaire des principales fonctions du ministère.....	9
Commentaires généraux sur les ressources financières et humaines pour l'exercice financier 1993-1994.....	10
Répartition des crédits par programme exercice 1993-1994.....	14
Répartition des crédits votés par programme exercice 1993-1994.....	15
Répartition des crédits votés par programme exercice 1993-1994 excluant les crédits du programme 04 et du programme 09 .....	15
Comparaison des crédits totaux et de l'effectif entre l'exercice 1992-1993 et 1993-1994.....	16
Comparaison des crédits prévus par programme en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993.....	17
Comparaison de l'effectif prévu par programme en 1993-1994 par rapport à l'effectif autorisé en 1992-1993.....	18
Comparaison des crédits prévus par catégorie de dépenses en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993.....	19
Évolution de l'effectif au ministère des Finances pour les années 1989-1990 à 1993-1994.....	20
Plan de l'effectif de l'exercice 1993-1994 par programme, élément et catégorie de personnel.....	21
 <u>II - DÉTAIL DES PROGRAMMES</u>	
 <u>PROGRAMME 01 - ÉTUDES DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FISCALES</u>	
Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau du programme.....	24

Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau de l'élément 01.....	25
Explications des principaux écarts budgétaires pour l'exercice 1993-1994.....	26
Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau de l'élément 02.....	27
Explications des principaux écarts budgétaires pour l'exercice 1993-1994.....	28

PROGRAMME 02 - POLITIQUES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau du programme.....	30
Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau de l'élément 01.....	31
Explications des principaux écarts budgétaires pour l'exercice 1993-1994.....	32
Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau de l'élément 02.....	33
Explications des principaux écarts budgétaires pour l'exercice 1993-1994.....	34

PROGRAMME 03 - CONTRÔLEUR DES FINANCES

Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau du programme.....	36
Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau de l'élément 01.....	37
Explications des principaux écarts budgétaires pour l'exercice 1993-1994.....	38
Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau de l'élément 02.....	39
Explications des principaux écarts budgétaires pour l'exercice 1993-1994.....	40
Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau de l'élément 03.....	41
Explications des principaux écarts budgétaires pour l'exercice 1993-1994.....	42

#### PROGRAMME 04 - FONDS DE SUPPLÉANCE

Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau du programme.....	44
Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau de l'élément 01.....	45
Explications des principaux écarts budgétaires pour l'exercice 1993-1994.....	46
Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau de l'élément 02.....	47
Explications des principaux écarts budgétaires pour l'exercice 1993-1994.....	48

#### PROGRAMME 05 - GESTION INTERNE ET SOUTIEN

Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau du programme.....	50
Explications des principaux écarts budgétaires pour l'exercice 1993-1994.....	51

#### PROGRAMME 08 - STATISTIQUES, PRÉVISIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET RECHERCHES D'ENSEMBLE

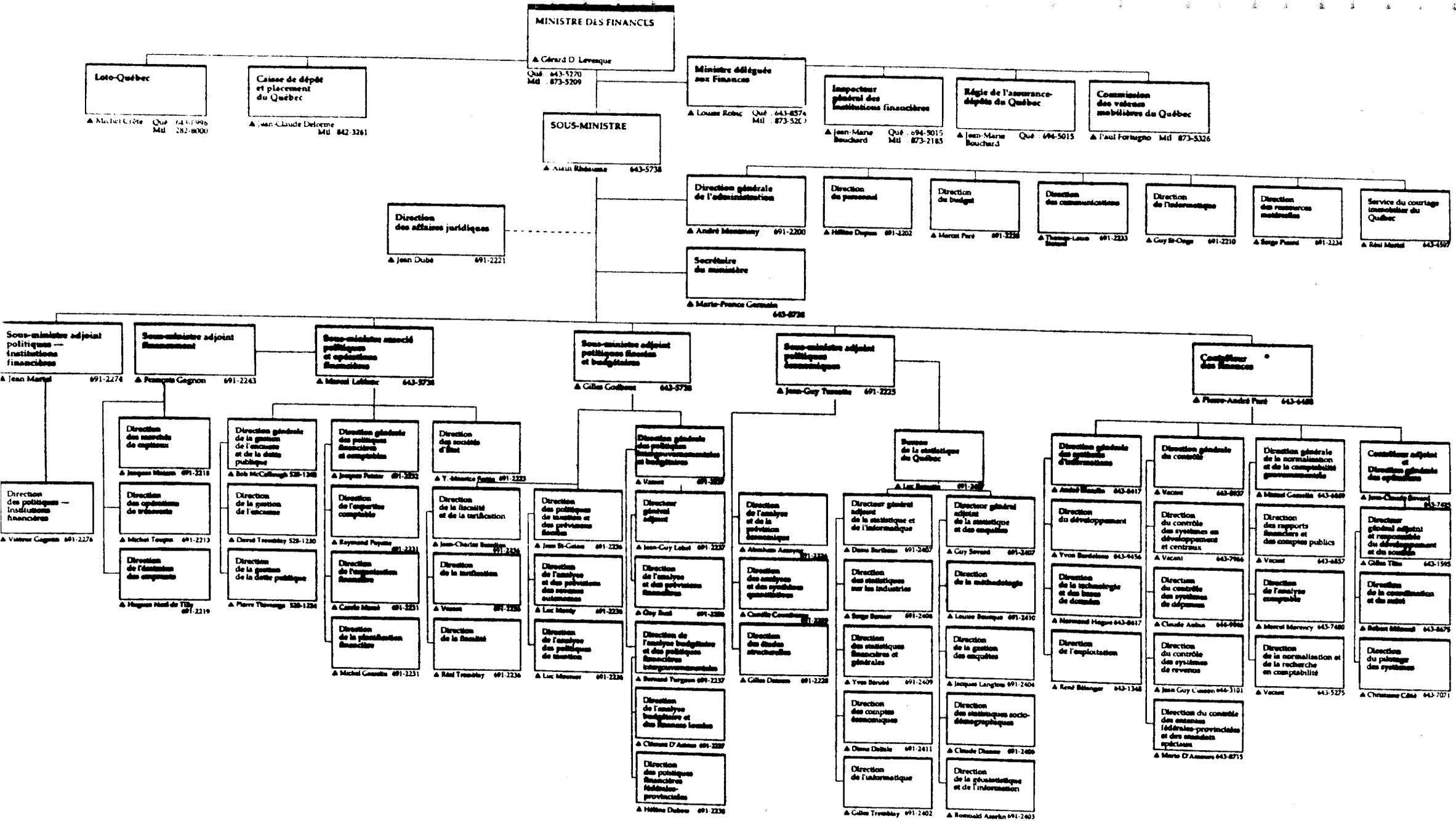
Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau du programme.....	53
Explications des principaux écarts budgétaires pour l'exercice 1993-1994.....	54

#### PROGRAMME 09 - SERVICE DE LA DETTE DIRECTE ET INTÉRÊTS SUR LE COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE

Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau du programme.....	56
Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau de l'élément 01.....	57
Explications des principaux écarts budgétaires pour l'exercice 1993-1994.....	58
Comparaison des crédits en 1993-1994 par rapport aux crédits autorisés en 1992-1993 au niveau de l'élément 02.....	59
Explications des principaux écarts budgétaires pour l'exercice 1993-1994.....	60

I - SOMMAIRE DU MINISTÈRE \*

\* C'est-à-dire des programmes 01, 02, 03, 04, 05, 08 et 09.  
Les programmes 06 et 07 font partie d'un autre dossier sous la responsabilité de la Ministre déléguée aux Finances.



**STRUCTURE BUDGÉTAIRE**  
**MINISTÈRE DES FINANCES**

Programme 01 - Études des politiques économiques et fiscales

Ce programme vise à conseiller le gouvernement en matière de politiques financières, économiques et fiscales ainsi que de relations financières avec le gouvernement fédéral.

Élément 01 - Politiques fiscales  
Élément 02 - Recherche économique

Programme 02 - Politiques et opérations financières

Ce programme vise l'élaboration des politiques financières et la réalisation des opérations reliées à l'administration du Fonds consolidé du revenu et à la gestion de la dette du gouvernement.

Élément 01 - Politiques et opérations financières  
Élément 02 - Frais de services bancaires

Programme 03 - Contrôleur des finances

Ce programme vise à permettre au Contrôleur des finances de fournir aux ministères et organismes les services de comptabilité, de développer et d'exploiter le système de comptabilité gouvernementale, de vérifier la régularité et la conformité des opérations financières aux lois, règlements, politiques et directives et de préparer les rapports financiers et les comptes publics.

Élément 01 - Comptabilité gouvernementale et gestion interne  
Élément 02 - Systèmes d'information  
Élément 03 - Contrôle et vérification

Programme 04 - Fonds de suppléance

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues qui peuvent survenir dans l'administration des programmes gouvernementaux.

Élément 01 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du Trésor, tout crédit à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas le montant le plus élevé de 100 000 \$ ou de 10% du crédit ainsi augmenté. \*

Élément 02 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du Trésor, tout crédit applicable aux traitements, salaires et allocations des employés du gouvernement et du secteur parapublic.

\* Tous les montants remboursés au présent crédit peuvent être utilisés à nouveau pour les mêmes fins; le tout aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Programme 05 - Gestion interne et soutien

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère. De plus, ce programme comprend les crédits pour fins d'opérations du cabinet du Ministre des Finances, du cabinet de la Ministre déléguée aux Finances ainsi que du service de courtage immobilier.

Programme 08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble

Ce programme vise à assurer l'analyse et la prévision des variables socio-économiques décrivant l'évolution et la structure de l'économie québécoise ainsi que la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion d'informations statistiques sur le Québec.

Programme 09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite

Ce programme vise à pourvoir au paiement des intérêts sur la dette directe et le compte des régimes de retraite.

**TITRE ET TITULAIRE DES PRINCIPALES FONCTIONS****MINISTÈRE DES FINANCES**

MINISTRE	M. GÉRARD D. LEVESQUE
MINISTRE DÉLÉGUÉE AUX FINANCES	MME LOUISE ROBIC
SOUS-MINISTRE	M. ALAIN RHÉAUME
SOUS-MINISTRE ADJOINT AUX POLITIQUES FISCALES ET BUDGÉTAIRES	M. GILLES GODBOUT
SOUS-MINISTRE ADJOINT AUX POLITIQUES ÉCONOMIQUES	M. JEAN-GUY TURCOTTE
SOUS-MINISTRE ASSOCIÉ AUX POLITIQUES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	M. MARCEL LEBLANC
SOUS-MINISTRE ADJOINT AU FINANCEMENT	M. FRANÇOIS GAGNON
SOUS-MINISTRE ADJOINT POLITIQUES - INSTITUTIONS FINANCIÈRES	M. JEAN MARTEL
CONTRÔLEUR DES FINANCES	M. PIERRE-ANDRÉ PARÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION	M. ANDRÉ MONTMINY
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC	M. LUC BESSETTE

**COMMENTAIRES GÉNÉRAUX  
SUR LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES  
1993-1994  
(000 \$)**

---

**I - RESSOURCES FINANCIÈRES**

Les crédits totaux des programmes 01, 02, 03, 04, 05, 08, et 09 passent de 5 422 122,2 \$ en 1992-1993 à 5 396 550,5 en 1993-1994, ce qui représente une diminution de 25 571,7 \$ ou 0,5% par rapport aux crédits de 1992-1993.

Les crédits 1993-1994 se répartissent comme suit:

- crédits permanents : 5 045 501,1 i.e. = 93,49%
- crédits à voter : 351 049,4 i.e. = 6,51%

Des crédits permanents:

3 569 800,0 sont alloués au service de la dette publique pour les intérêts et frais d'emprunt, soit 70,8%

1 469 414,9 sont alloués au service de la dette pour les intérêts sur le compte des régimes de retraite, soit 29,1%

6 267,0 sont alloués aux frais bancaires, soit 0,1%

19,2 sont alloués pour l'allocation statutaire du ministre et de la ministre déléguée.

Des crédits à voter:

5 712,2 sont alloués au programme 01  
Études des politiques économiques et fiscales, soit 1,63%

6 430,5 sont alloués au programme 02  
Politiques et opérations financières, soit 1,83%

22 860,1 sont alloués au programme 03  
Contrôleur des finances, soit 6,51%

198 686,1 sont alloués au programme 04  
Fonds de suppléance, soit 56,60%

17 815,5 sont alloués au programme 05  
Gestion interne et soutien, soit 5,07%

7 861,1 sont alloués au programme 08  
Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble, soit 2,24%

91 683,9 sont alloués au programme 09  
Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite, soit 26,12%

De ces crédits, si l'on exclut les crédits du programme 04 - Fonds de suppléance et les crédits votés du programme 09 - Intérêts sur le compte des régimes de retraite, les crédits à voter sont de 60 679,4. La répartition de ces crédits se présente ainsi:

9,41%	sont alloués au programme 01 Études des politiques économiques et fiscales
10,60%	sont alloués au programme 02 Politiques et opérations financières
37,67%	sont alloués au programme 03 Contrôleur des finances
29,36%	sont alloués au programme 05 Gestion interne et soutien
12,96%	sont alloués au programme 08 Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble

#### Programme 01 - Études des politiques économiques et fiscales

Les crédits de ce programme ont été augmentés de 53,4 \$ en 1993-1994, ce qui représente une hausse de 0,9%. Cette croissance des crédits est le résultat net des ajustements des salaires.

#### Programme 02 - Politiques et opérations financières

Les crédits de ce programme augmentent de 193,9 \$ en 1993-1994, ce qui représente une hausse de 1,6%. Les crédits pour les traitements et autres rémunérations ont augmenté de 85,9 \$, cette hausse étant la résultante des augmentations de salaires et de la suppression d'un effectif régulier.

Par ailleurs, les crédits de fonctionnement autres-dépenses ont augmenté de 108,0 \$, cette hausse étant attribuable principalement aux frais de services bancaires (crédits permanents).

#### Programme 03 - Contrôleur des finances

Les crédits de ce programme diminuent de 5 342,6 \$ en 1993-1994, ce qui représente une baisse de 18,9 % par rapport à 1992-1993. Cette diminution est principalement attribuable à la réorganisation des activités du Contrôleur des finances qui s'est traduite par la suppression de 139 postes.

#### Programme 04 - Fonds de suppléance

Les crédits de ce programme diminuent de 233 551,3 \$ en 1993-1994, soit une baisse de 54 % par rapport aux crédits de 1992-1993. La provision pour pourvoir aux dépenses imprévues des ministères et organismes est réduite de 80 485,7 \$ et celle pour les divers ajustements aux traitements et salaires de 153 065,6 \$.

Programme 05 - Gestion interne et soutien

Les crédits alloués à ce programme passent de 17 511,3 \$ en 1992-1993 à 17 834,7 \$ en 1993-1994, soit une hausse de 323,4 \$ équivalant à 1,8%. Cette hausse résulte principalement de l'ajustement des crédits alloués pour les loyers de la S.I.Q., soit une compression des crédits de l'ordre de 426,0 \$ et d'une augmentation de 707,2 \$ suite à la réorganisation des activités du Contrôleur des finances.

Programme 08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble

Les crédits de ce programme diminuent de 169,9 \$ en 1993-1994, soit une baisse de 2,1% par rapport aux crédits de 1992-1993. Cette baisse est principalement le résultat des mesures de réduction de dépenses.

Programme 09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite

Les crédits de ce programme augmentent de 212 921,4 \$ en 1993-1994, soit une hausse de 4,3 % par rapport aux crédits de 1992-1993. Les crédits permanents se sont accrus de 213 770,7 \$ en raison notamment de l'effet combiné de la hausse de 263 800,0 \$ du coût du service de la dette directe du Gouvernement et de la baisse de 50 029,3 \$ du niveau des intérêts sur le compte des régimes de retraite des employés du Gouvernement. Par ailleurs, les crédits votés au titre des intérêts sur le compte des régimes de retraite des membres de la Sûreté du Québec diminuent de 849,3 \$, soit une baisse de 0,9 % par rapport aux crédits de l'an dernier.

## II- RESSOURCES HUMAINES

L'effectif total des programmes 01, 02, 03, 05, 08, et 09 est réduit de 1 074 E.T.C. en 1992-1993 à 931 E.T.C. en 1993-1994 soit une baisse de 13,3%. L'effectif régulier passe de 1 058 E.T.C. en 1992-1993 à 916 en 1993-1994 soit une diminution de 13,4%. Cette diminution de l'effectif total de 143 E.T.C. résulte principalement des mesures de réduction de dépenses adoptées par le ministère ainsi que du transfert d'activités vers d'autres organismes.

De l'effectif total::

101	sont alloués au programme	01, soit	10,85%
138	sont alloués au programme	02, soit	14,82%
418	sont alloués au programme	03, soit	44,90%
113	sont alloués au programme	05, soit	12,14%
<u>161</u>	sont alloués au programme	08, soit	17,29%
931			

De l'effectif régulier:

101	sont alloués au programme	01, soit	11,02%
135	sont alloués au programme	02, soit	14,74%
413	sont alloués au programme	03, soit	45,09%
107	sont alloués au programme	05, soit	11,68%
<u>160</u>	sont alloués au programme	08, soit	17,47%
916			

### Programme 01 - Études des politiques économiques et fiscales

L'effectif total et régulier diminue respectivement de 1 E.T.C., soit une baisse de 1%. Cette diminution est attribuable au transfert d'effectif vers d'autres programmes du ministère.

### Programme 02 - Politiques et opérations financières

L'effectif total et régulier est réduit de 1 E.T.C. respectivement afin de rencontrer les mesures de réduction de dépenses.

### Programme 03 - Contrôleur des finances

L'effectif total est réduit de 139 E.T.C. ce qui représente une baisse de 25,0%. Cette réduction est attribuable à la réorganisation des activités du Contrôleur des finances.

### Programme 05 - Gestion interne et soutien

L'effectif total et régulier augmente de 1 E.T.C. ou 0,9%, cette hausse est attribuable principalement au transfert d'effectif en provenance de d'autres programmes du ministère.

### Programme 08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble

L'effectif total et régulier diminue de 3 E.T.C. respectivement ce qui représente une baisse de 1,8%. Cette diminution est principalement le résultat des mesures de réduction des dépenses.

**RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME**  
**EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMMES	BUDGET 1993-1994	
	(000 \$)	%
01- Études des politiques économiques et fiscales	5 712,2	0,11
02- Politiques et opérations financières	12 697,5	0,23
03- Contrôleur des finances	22 860,1	0,42
04- Fonds de suppléance	198 686,1	3,68
05- Gestion interne et soutien	17 834,7	0,33
08- Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	7 861,1	0,15
09- Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite	5 130 898,8	95,08
Total	5 396 550,5	100,00
Moins: Crédits permanents	5 045 501,1	93,49
Crédits à voter	351 049,4	6,51

**RÉPARTITION DES CRÉDITS VOTÉS PAR PROGRAMME**

**EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMMES	BUDGET 1993-1994	
	(000 \$)	%
01- Études des politiques économiques et fiscales	5 712,2	1,63
02- Politiques et opérations financières	6 430,5	1,83
03- Contrôleur des finances	22 860,1	6,51
04- Fonds de suppléance	198 686,1	56,60
05- Gestion interne et soutien	17 815,5	5,07
08- Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	7 861,1	2,24
09- Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite	91 683,9	26,12
Total	351 049,4	100,00

**RÉPARTITION DES CRÉDITS VOTÉS PAR PROGRAMME**

**EXERCICE 1993-1994**

**EXCLUANT LES CRÉDITS  
DU PROGRAMME 04 ET DU PROGRAMME 09**

PROGRAMMES	BUDGET 1993-1994	
	(000 \$)	%
01- Études des politiques économiques et fiscales	5 712,2	9,41
02- Politiques et opérations financières	6 430,5	10,60
03- Contrôleur des finances	22 860,1	37,67
05- Gestion interne et soutien	17 815,5	29,36
08- Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	7 861,1	12,96
Total	60 679,4	100,00

**COMPARAISON DES CRÉDITS TOTAUX**  
**EXERCICES 1992-1993 ET 1993-1994**

CRÉDITS TOTAUX			
EXERCICES FINANCIERS (000 \$)		ÉCART	
1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
5 396 550,5	5 422 122,2	(25 571,7)	(0,5)

**COMPARAISON DE L'EFFECTIF**  
**EXERCICES 1992-1993 ET 1993-1994**

EFFECTIF				
CATÉGORIE DE L'EFFECTIF	EXERCICES FINANCIERS		ÉCART	
	1993-1994 (E.T.C.)	1992-1993 (E.T.C.)	(E.T.C.)	%
TOTAL	931	1 074	(143)	(13,3)
RÉGULIER	916	1 058	(142)	(13,4)

**COMPARAISON DES CRÉDITS PRÉVUS PAR PROGRAMME  
EN 1993-1994 PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS  
EN 1992-1993**

PROGRAMMES	EXERCICES FINANCIERS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
01- Études des politiques économiques et fiscales	5 712,2	5 658,8	53,4	0,9
02- Politiques et opérations financières	12 697,5	12 503,6	193,9	1,6
03- Contrôleur des finances	22 860,1	28 202,7	(5 342,6)	(18,9)
04- Fonds de suppléance	198 686,1	432 237,4	(233 551,3)	(54,0)
05- Gestion interne et soutien	17 834,7	17 511,3	323,4	1,8
08- Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	7 861,1	8 031,0	(169,9)	(2,1)
09- Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite	5 130 898,8	4 917 977,4	212 921,4	4,3
Total des crédits	5 396 550,5	5 422 122,2	(25 571,7)	(0,5)
Moins: Crédits permanents	5 045 501,1	4 831 577,4	213 923,7	4,4
Crédits à voter	351 049,4	590 544,8	(239 495,4)	(40,6)
Moins les crédits votés:				
Programme 04	198 686,1	432 237,4	(233 551,3)	(54,0)
Programme 09	91 683,9	92 533,2	(849,3)	(0,9)
Crédits à voter excluant les crédits votés des prog. 04 & 09	60 679,4	65 774,2	(5 094,8)	(7,7)

**COMPARAISON DE L'EFFECTIF PRÉVU PAR PROGRAMME  
POUR 1993-1994 PAR RAPPORT À L'EFFECTIF AUTORISÉ  
EN 1992-1993**

PROGRAMMES	EXERCICES FINANCIERS				ÉCART			
	1993-1994		1992-1993		E.T.C.		%	
	TOTAL	RÉGUL.	TOTAL	RÉGUL.	TOTAL	RÉGUL.	TOTAL	RÉGUL.
01- Études des politiques économiques et fiscales	101	101	102	102	(1)	(1)	(1,0)	(1,0)
02- Politiques et opérations financières	138	135	139	136	(1)	(1)	(0,7)	(0,7)
03- Contrôleur des finances	418	413	557	551	(139)	(138)	(25,0)	(25,0)
05- Gestion interne et soutien	113	107	112	106	1	1	0,9	0,9
08- Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	161	160	164	163	(3)	(3)	(1,8)	(1,8)
Total	931	916	1 074	1 058	(143)	(142)	(13,3)	(13,4)

**COMPARAISON DES CRÉDITS PRÉVUS PAR CATÉGORIE  
DE DÉPENSES EN 1993-1994 PAR RAPPORT  
AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993**

CATÉGORIES	CRÉDITS		CRÉDITS		ÉCART	
	1993-1994 (000 \$)	%	1992-1993 (000 \$)	%	(000 \$)	%
FONCT. - PERSONNEL						
01- Traitements	42 169,1	0,81	46 902,2	0,94	(4 733,1)	(10,09)
02- Autres rémunérations	438,8	0,01	460,9	0,01	(22,1)	(4,79)
SOUS-TOTAL	42 607,9	0,82	47 363,1	0,95	(4 755,2)	(10,04)
FONCT. - AUTRES DÉPENSES						
03- Communications-voté	2 700,8	0,05	2 593,0	0,05	107,8	4,16
Communications-perm.	19,2	--	19,2	--	--	--
04- Services-voté	5 163,9	0,10	5 379,9	0,11	(216,0)	(4,01)
Services-permanent	6 267,0	0,12	6 114,0	0,12	153,0	2,50
05- Entretien	432,2	0,01	463,9	0,01	(31,7)	(6,83)
06- Loyers	7 591,1	0,15	7 419,3	0,15	171,8	2,32
07- Fournitures	1 226,8	0,02	1 347,4	0,03	(120,6)	(8,95)
08- Équipement	333,8	0,01	383,8	0,01	(50,0)	(13,03)
11- Autres dépenses	7,2	--	70,7	--	(63,5)	(89,82)
12- Dette - voté	91 683,9	1,76	92 533,2	1,85	(849,3)	(0,92)
Dette - permanent	5 039 214,9	96,95	4 825 444,2	96,71	213 770,7	4,43
SOUS-TOTAL	5 154 640,8	99,17	4 941 768,6	99,04	212 872,2	4,31
CAPITAL - AUTRES DÉPENSES						
08- Équipement	540,2	0,01	676,1	0,01	(135,9)	(20,10)
TRANSFERT						
10- Transfert	75,0	--	75,0	--	--	--
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES						
13- Prêts, placements et avancés	0,5	--	2,0	--	(1,5)	(75,00)
TOTAL (*)	5 197 864,4	100,00	4 989 884,8	100,00	207 979,6	4,17

\* Ces montants excluent les crédits du fonds de suppléance (prog. 04)  
pour l'exercice 1993-1994 = 5 396 550,5 - 198 686,1 = 5 197 864,4  
pour l'exercice 1992-1993 = 5 422 122,2 - 432 237,4 = 4 989 884,8

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF  
AU MINISTÈRE DES FINANCES POUR LES ANNÉES 1989-1990 À 1993-1994

PROGRAMMES	1989-1990		1990-1991 *		1991-1992		1992-1993		1993-1994	
	PERM.	OCC.	TOTAL	RÉGULIER	TOTAL	RÉGULIER	TOTAL	RÉGULIER	TOTAL	RÉGULIER
Études des politiques économiques et fiscales	91	3	98	96	100	100	102	102	101	101
Politiques et opérations financières	134	8	142	138	140	137	139	136	138	135
Contrôleur des finances	624	24	(1) 583	(1) 576	(3) 561	(3) 556	557	551	418	413
Gestion interne et soutien	84	15	(2) 117	(2) 108	(4) 117	(4) 109	112	106	113	107
Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	175	3	176	174	173	172	164	163	161	160
TOTAL	1 108	53	1 116	1 092	1 091	1 074	1 074	1 058	931	916

\* À compter de l'exercice 1990-1991, l'effectif est exprimé sur la base de E.T.C. (effectif à temps complet) et est regroupé par effectif total et régulier.

- (1) Inclut le transfert de 19 ETC à d'autres ministères, dans le cadre de la décentralisation de la saisie des transactions au Sygbec - Contrôleur des finances.
- (2) Inclut le transfert de 19 ETC du Ministère de la Justice (Courtage Immobilier).
- (3) Inclut le transfert de 7 ETC à d'autres ministères, dans le cadre de la décentralisation de la saisie des transactions au Sygbec - Contrôleur des finances.
- (4) Inclut le transfert de 1 ETC à l'Office de planification et de développement du Québec.

## PLAN DE L'EFFECTIF 1993-1994

PROGRAMME	ÉLÉMENT	EFFECTIF RÉGULIER							EFFECTIF TOTAL	%
		C.S.	C.I.	PROFS.	TECH.	ABA	TOTAL	%		
01- Études des politiques économiques et fiscales	01- Politiques fiscales	13	--	38	1	11	63	6,88	63	6,77
01- Études des politiques économiques et fiscales	02- Recherche économique	6	--	24	2	6	38	4,15	38	4,08
02- Politiques et opérations financières	01- Politiques et opérations financières	15	2	53	23	42	135	14,74	138	14,82
03- Contrôleur des finances	01- Comptabilité gouvernementale et gestion interne	21	7	67	68	45	208	22,71	210	22,56
03- Contrôleur des finances	02- Systèmes d'information	4	3	39	18	13	77	8,40	79	8,48
03- Contrôleur des finances	03- Contrôle et vérification	11	1	96	12	8	128	13,97	129	13,86
05- Gestion interne et soutien	01- Gestion interne et soutien	11	10	26	17	43	107	11,68	113	12,14
08- Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	01- Statistiques, prévisions socio-écon. et rech. d'ensemble	11	2	62	19	66	160	17,47	161	17,29
	TOTAL	92	25	405	160	234	916	100,00	931	100,00

## II - DÉTAIL DES PROGRAMMES

**PROGRAMME 01- ÉTUDES DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FISCALES**

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DU PROGRAMME**

PROGRAMME 01 - Études des politiques économiques et fiscales

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
<b>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</b>				
01- Traitements	5 395,3	5 336,0	59,3	1,1
02- Autres rémunérations	--	5,9	(5,9)	(100,0)
SOUS-TOTAL	5 395,3	5 341,9	53,4	1,0
<b>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</b>				
03- Communications	62,8	62,8	--	--
04- Services	206,6	198,2	8,4	4,2
05- Entretien	2,0	5,1	(3,1)	(60,8)
06- Loyers	9,0	5,7	3,3	57,9
07- Fournitures	24,5	26,0	(1,5)	(5,8)
08- Équipement	12,0	17,6	(5,6)	(31,8)
11- Autres dépenses	--	1,5	(1,5)	(100,0)
SOUS-TOTAL	316,9	316,9	--	--
TOTAL	5 712,2	5 658,8	53,4	0,9

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT**

PROGRAMME 01 - Études des politiques économiques et fiscales

ÉLÉMENT 01 - Politiques fiscales

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
<b>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</b>				
01- Traitements	3 508,6	3 460,2	48,4	1,4
02- Autres rémunérations	--	5,1	(5,1)	(100,0)
SOUS-TOTAL	3 508,6	3 465,3	43,3	1,2
<b>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</b>				
03- Communications	50,0	50,0	--	--
04- Services	53,0	53,0	--	--
05- Entretien	1,0	2,0	(1,0)	(50,0)
06- Loyers	5,5	2,5	3,0	120,0
07- Fournitures	13,5	15,0	(1,5)	(10,0)
08- Équipement	7,0	7,0	--	--
11- Autres dépenses		0,5	(0,5)	(100,0)
SOUS-TOTAL	130,0	130,0	--	--
TOTAL	3 638,6	3 595,3	43,3	1,2

**EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS  
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMME 01 - Études des politiques économiques et fiscales

ÉLÉMENT 01 - Politiques fiscales

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES
<p><u>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</u></p> <p>01 - Traitements 48,4</p>	<p>Cette hausse résulte de l'augmentation des salaires.</p>

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT**

PROGRAMME 01 - Études des politiques économiques et fiscales

ÉLÉMENT 02 - Recherche économique.

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
<b>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</b>				
01- Traitements	1 886,7	1 875,8	10,9	0,6
02- Autres rémunérations		0,8	(0,8)	(100,0)
SOUS-TOTAL	1 886,7	1 876,6	10,1	0,5
<b>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</b>				
03- Communications	12,8	12,8	--	--
04- Services	153,6	145,2	8,4	5,8
05- Entretien	1,0	3,1	(2,1)	(67,7)
06- Loyers	3,5	3,2	0,3	9,4
07- Fournitures	11,0	11,0	--	--
08- Équipement	5,0	10,6	(5,6)	(52,8)
11- Autres dépenses		1,0	(1,0)	(100,0)
SOUS-TOTAL	186,9	186,9	--	--
TOTAL	2 073,6	2 063,5	10,1	0,5

**EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS  
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMME 01 - Études des politiques économiques et fiscales

ÉLÉMENT 02 - Recherche économique

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES
<p><u>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</u></p> <p>01 - Traitements 10,9</p>	<p>Cette hausse résulte de l'augmentation des salaires et de la réduction d'un E.T.C. transféré à un autre programme du ministère</p>

**PROGRAMME 02- POLITIQUES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES**

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DU PROGRAMME**

PROGRAMME 02 - Politiques et opérations financières

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
<b>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</b>				
01- Traitements	5 816,8	5 727,8	89,0	1,6
02- Autres rémunérations	90,2	93,3	(3,1)	(3,3)
SOUS-TOTAL	5 907,0	5 821,1	85,9	1,5
<b>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</b>				
03- Communications	58,5	57,1	1,4	2,5
04- Services-voté	175,0	141,5	33,5	23,7
Services-permanent	6 267,0	6 114,0	153,0	2,5
05- Entretien	20,0	19,9	0,1	0,5
06- Loyers	18,0	18,3	(0,3)	(1,6)
07- Fournitures	233,0	308,4	(75,4)	(24,4)
08- Équipement	18,0	18,3	(0,3)	(1,6)
11- Autres dépenses	1,0	5,0	(4,0)	(80,0)
SOUS-TOTAL	6 790,5	6 682,5	108,0	1,6
<b>TOTAL</b>	<b>12 697,5</b>	<b>12 503,6</b>	<b>193,9</b>	<b>1,6</b>

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT**

PROGRAMME 02 - Politiques et opérations financières

ÉLÉMENT 01 - Politiques et opérations financières

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
<b>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</b>				
01- Traitements	5 816,8	5 727,8	89,0	1,6
02- Autres rémunérations	90,2	93,3	(3,1)	(3,3)
SOUS-TOTAL	5 907,0	5 821,1	85,9	1,5
<b>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</b>				
03- Communications	58,5	57,1	1,4	2,5
04- Services	175,0	141,5	33,5	23,7
05- Entretien	20,0	19,9	0,1	0,5
06- Loyers	18,0	18,3	(0,3)	(1,6)
07- Fournitures	233,0	308,4	(75,4)	(24,4)
08- Équipement	18,0	18,3	(0,3)	(1,6)
11- Autres dépenses	1,0	5,0	(4,0)	(80,0)
SOUS-TOTAL	523,5	568,5	(45,0)	(7,9)
TOTAL	6 430,5	6 389,6	40,9	0,6

**EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS  
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMME 02 - Politiques et opérations financières

ÉLÉMENT 01 - Politiques et opérations financières

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES
<u>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</u>	
01 - Traitements 89,0	Cet écart est le résultat net de l'augmentation des salaires et de la compression d'un effectif régulier.
<u>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</u>	
04 - Services 33,5	Augmentation des dépenses de services professionnels contractuels.
07 - Fournitures (75,4)	Cette variation s'explique d'une part par un nombre moins élevé de chèques émis par le gouvernement du Québec. Cette diminution résultant de l'augmentation des clientèles qui utilisent les virements automatiques fait diminuer d'autant la commande de chèques chez l'imprimeur. D'autre part, l'utilisation d'imprimantes au laser qui peuvent encoder à l'encre magnétique contribue à faire baisser les coûts du papier servant aux chèques.

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT**

PROGRAMME 02 - Politiques et opérations financières

ÉLÉMENT 02 - Frais de services bancaires

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES				
04- Services-permanent	6 267,0	6 114,0	153,0	2,5
SOUS-TOTAL	6 267,0	6 114,0	153,0	2,5
TOTAL	6 267,0	6 114,0	153,0	2,5

EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS  
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1993-1994

PROGRAMME 02 - Politiques et opérations financières

ÉLÉMENT 02 - Frais de services bancaires

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES
<p><u>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</u></p> <p>04- Services-permanent 153,0</p>	<p>L'augmentation résulte d'une hausse de 1,5% des frais de services bancaires exigés par les banques et d'une utilisation plus grande par les mandataires du gouvernement des paiements directs via les institutions bancaires.</p>

**PROGRAMME 03- CONTRÔLEUR DES FINANCES**

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DU PROGRAMME**

PROGRAMME 03 - Contrôleur des finances

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
<b>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</b>				
01- Traitements	18 196,6	23 021,9	(4 825,3)	(21,0)
02- Autres rémunérations	143,8	151,1	(7,3)	(4,8)
SOUS-TOTAL	18 340,4	23 173,0	(4 832,6)	(20,9)
<b>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</b>				
03- Communications	339,1	371,9	(32,8)	(8,8)
04- Services	3 213,1	3 499,1	(286,0)	(8,2)
05- Entretien	103,5	123,5	(20,0)	(16,2)
06- Loyers	47,2	63,4	(16,2)	(25,6)
07- Fournitures	551,9	561,9	(10,0)	(1,8)
08- Équipement	167,4	167,4	--	--
11- Autres dépenses	1,6	1,6	--	--
SOUS-TOTAL	4 423,8	4 788,8	(365,0)	(7,6)
<b>CAPITAL - AUTRES DÉPENSES</b>				
08- Équipement	95,9	240,9	(145,0)	(60,2)
SOUS-TOTAL	95,9	240,9	(145,0)	(60,2)
<b>TOTAL</b>	<b>22 860,1</b>	<b>28 202,7</b>	<b>(5 342,6)</b>	<b>(18,9)</b>

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT**

PROGRAMME 03 - Contrôleur des finances

ÉLÉMENT 01 - Comptabilité gouvernementale et gestion interne

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
<b>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</b>				
01- Traitements	8 642,8	16 832,4	(8 189,6)	(48,7)
02- Autres rémunérations	55,5	60,6	(5,1)	(8,4)
SOUS-TOTAL	8 698,3	16 893,0	(8 194,7)	(48,5)
<b>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</b>				
03- Communications	74,2	280,0	(205,8)	(73,5)
04- Services	10,4	60,0	(49,6)	(82,7)
05- Entretien	33,0	50,0	(17,0)	(34,0)
06- Loyers	30,0	40,0	(10,0)	(25,0)
07- Fournitures	200,0	500,0	(300,0)	(60,0)
08- Équipement	100,0	100,0	--	--
11- Autres dépenses	0,5	0,5	--	--
SOUS-TOTAL	448,1	1 030,5	(582,4)	(56,5)
<b>CAPITAL - AUTRES DÉPENSES</b>				
08- Équipement	95,9	138,2	(42,3)	(30,6)
SOUS-TOTAL	95,9	138,2	(42,3)	(30,6)
<b>TOTAL</b>	<b>9 242,3</b>	<b>18 061,7</b>	<b>(8 819,4)</b>	<b>(48,8)</b>

**EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS  
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMME 03 - Contrôleur des finances

ÉLÉMENT 01 - Comptabilité gouvernementale et gestion interne

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES
<p><u>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</u></p> <p>01 - Traitements (8 189,6)</p> <p><u>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</u></p> <p>03 - Communications (205,8)</p> <p>04 - Services (49,6)</p> <p>05 - Entretien (17,0)</p> <p>06 - Loyers (10,0)</p> <p>07 - Fournitures (300,0)</p> <p><u>CAPITAL AUTRES-DÉPENSES</u></p> <p>08 - Équipement (42,3)</p>	<p>Ces variations résultent de la réforme du mandat du Contrôleur des finances entreprise dans le cadre de la réduction des dépenses du ministère et de la réorganisation des activités entre les différents éléments de programme du Contrôleur des finances.</p>

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT**

PROGRAMME 03 - Contrôleur des finances

ÉLÉMENT 02 - Systèmes d'information

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
<b>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</b>				
01- Traitements	3 429,7	3 319,3	110,4	3,3
02- Autres rémunérations	60,4	62,8	(2,4)	(3,8)
SOUS-TOTAL	3 490,1	3 382,1	108,0	3,2
<b>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</b>				
03- Communications	14,9	14,9	--	--
04- Services	3 177,7	3 437,7	(260,0)	(7,6)
05- Entretien	50,5	50,5	--	--
06- Loyers	11,2	11,2	--	--
07- Fournitures	344,9	44,9	300,0	668,2
08- Équipement	37,6	37,6	--	--
11- Autres dépenses	1,1	1,1	--	--
SOUS-TOTAL	3 637,9	3 597,9	40,0	1,1
<b>CAPITAL - AUTRES DÉPENSES</b>				
08- Équipement	--	59,2	(59,2)	(100,0)
SOUS-TOTAL	--	59,2	(59,2)	(100,0)
<b>TOTAL</b>	<b>7 128,0</b>	<b>7 039,2</b>	<b>88,8</b>	<b>1,3</b>

**EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS  
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMME 03 - Contrôleur des finances

ÉLÉMENT 02 - Systèmes d'information

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES
<p><u>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</u></p> <p>01 - Traitements 110,4</p> <p><u>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</u></p> <p>04 - Services (260,0)</p> <p>07 - Fournitures 300,0</p> <p><u>CAPITAL AUTRES-DÉPENSES</u></p> <p>08 - Équipement (59,2)</p>	<p>Ces variations résultent de la réforme du mandat du Contrôleur des finances entreprise dans le cadre de la réduction des dépenses du ministère et de la réorganisation des activités entre les différents éléments de programme du Contrôleur des finances.</p>

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT**

PROGRAMME 03 - Contrôleur des finances

ÉLÉMENT 03 - Contrôle et vérification

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
<b>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</b>				
01- Traitements	6 124,1	2 870,2	3 253,9	113,4
02- Autres rémunérations	27,9	27,7	0,2	0,7
SOUS-TOTAL	6 152,0	2 897,9	3 254,1	112,3
<b>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</b>				
03- Communications	250,0	77,0	173,0	224,7
04- Services	25,0	1,4	23,6	1 685,7
05- Entretien	20,0	23,0	(3,0)	(13,0)
06- Loyers	6,0	12,2	(6,2)	(50,8)
07- Fournitures	7,0	17,0	(10,0)	(58,8)
08- Équipement	29,8	29,8	--	--
SOUS-TOTAL	337,8	160,4	177,4	110,6
<b>CAPITAL - AUTRES DÉPENSES</b>				
08- Équipement	--	43,5	(43,5)	(100,0)
SOUS-TOTAL	--	43,5	(43,5)	(100,0)
<b>TOTAL</b>	<b>6 489,8</b>	<b>3 101,8</b>	<b>3 388,0</b>	<b>109,2</b>

**EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS  
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMME 03 - Contrôleur des finances

ÉLÉMENT 03 - Contrôle et vérification

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES
<p><u>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</u></p>	
<p>01 - Traitements 3 253,9</p>	<p>Ces variations résultent de la réforme du mandat du Contrôleur des finances entreprise dans le cadre de la réduction des dépenses du ministère et de la réorganisation des activités entre les différents éléments de programme du Contrôleur des finances.</p>
<p><u>FONCTIONNEMENT AUTRES-DÉPENSES</u></p>	
<p>03 - Communications 173,0</p>	
<p>04 - Services 23,6</p>	
<p>07 - Fournitures (10,0)</p>	
<p><u>CAPITAL AUTRES-DÉPENSES</u></p>	
<p>08 - Équipement (43,5)</p>	

**PROGRAMME 04- FONDS DE SUPPLÉANCE**

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DU PROGRAMME**

PROGRAMME 04 - Fonds de suppléance

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
FONCTIONNEMENT-PERSONNEL				
01- Traitements	30 300,0	95 001,9	(64 701,9)	(68,1)
02- Autres rémunérations	926,9	267,0	659,9	247,2
SOUS-TOTAL	31 226,9	95 268,9	(64 042,0)	(67,2)
FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES				
11- Autres dépenses	84 311,2	89 231,5	(4 920,3)	(5,5)
SOUS-TOTAL	84 311,2	89 231,5	(4 920,3)	(5,5)
TRANSFERT				
10- Transfert	83 148,0	247 737,0	(164 589,0)	(66,4)
SOUS-TOTAL	83 148,0	247 737,0	(164 589,0)	(66,4)
TOTAL	198 686,1	432 237,4	(233 551,3)	(54,0)

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT**

PROGRAMME 04 - Fonds de suppléance

ÉLÉMENT 01 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas le montant le plus élevé de 100 000 \$ ou de 10 % du crédit ainsi augmenté \*

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
<b>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</b>				
01- Traitements	4 100,0	560,2	3 539,8	631,9
02- Autres rémunérations	926,9	267,0	659,9	247,2
SOUS-TOTAL	5 026,9	827,2	4 199,7	507,7
<b>FONCTIONNEMENT AUTRES-DÉPENSES</b>				
11- Autres dépenses	84 311,2	89 231,5	(4 920,3)	(5,5)
SOUS-TOTAL	84 311,2	89 231,5	(4 920,3)	(5,5)
<b>TRANSFERT</b>				
10- Transfert	8 060,0	87 825,1	(79 765,1)	(90,8)
SOUS-TOTAL	8 060,0	87 825,1	(79 765,1)	(90,8)
<b>TOTAL</b>	<b>97 398,1</b>	<b>177 883,8</b>	<b>(80 485,7)</b>	<b>(45,2)</b>

\* Tous les montants remboursés au présent crédit peuvent être utilisés à nouveau pour les mêmes fins; le tout aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

**EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS  
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMME 04 - Fonds de suppléance

ÉLÉMENT 01 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas le montant le plus élevé de 100 000 \$ ou de 10 % du crédit ainsi augmenté

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES
<u>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</u> 4 199,7	Cette provision vise à pourvoir aux dépenses imprévues pour l'ensemble du gouvernement et des réseaux (dépenses de fonctionnement, de capital et de transfert).
<u>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</u> (4 920,3)	
<u>TRANSFERT</u> (79 765,1)	
<u>ÉCART TOTAL :</u> (80 485,7)	

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT**

PROGRAMME 04 - Fonds de suppléance

ÉLÉMENT 02 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable aux traitements, salaires et allocations des employés du gouvernement et du secteur parapublic \*

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
FONCTIONNEMENT-PERSONNEL				
01- Traitements	26 200,0	94 441,7	(68 241,7)	(72,3)
SOUS-TOTAL	26 200,0	94 441,7	(68 241,7)	(72,3)
TRANSFERT				
10- Transfert	75 088,0	159 911,9	(84 823,9)	(53,0)
SOUS-TOTAL	75 088,0	159 911,9	(84 823,9)	(53,0)
TOTAL	101 288,0	254 353,6	(153 065,6)	(60,2)

\* Tous les montants remboursés au présent crédit peuvent être utilisés à nouveau pour les mêmes fins; le tout aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

**EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS  
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMME 04 - Fonds de suppléance

ÉLÉMENT 02 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable aux traitements, salaires et allocations des employés du gouvernement et du secteur parapublic

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES
<u>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</u>	
(68 241,7)	Cette provision vise à pourvoir divers ajustements salariaux ou dépenses salariales imprévues qui peuvent survenir dans les ministères et les réseaux (Éducation, Enseignement supérieur et Science et Santé et Services sociaux).
<u>TRANSFERT</u>	
(84 823,9)	
<u>ÉCART TOTAL:</u> (153 065,6)	La variation des crédits de 153 065,6 est principalement attribuable à la baisse de la provision pour divers ajustements salariaux aux dépenses salariales imprévues.

**PROGRAMME 05- GESTION INTERNE ET SOUTIEN**

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DU PROGRAMME**

PROGRAMME 05 - Gestion interne et soutien

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
<b>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</b>				
01- Traitements	5 977,7	5 947,9	29,8	0,5
02- Autres rémunérations	176,9	182,0	(5,1)	(2,8)
SOUS-TOTAL	6 154,6	6 129,9	24,7	0,4
<b>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</b>				
03- Communications-voté	2 069,5	1 945,5	124,0	6,4
Communications-permanent	19,2	19,2	--	--
04- Services	1 063,5	998,5	65,0	6,5
05- Entretien	275,6	270,1	5,5	2,0
06- Loyers	7 476,8	7 290,6	186,2	2,6
07- Fournitures	332,0	360,6	(28,6)	(7,9)
08- Équipement	106,4	106,6	(0,2)	(0,2)
11- Autres dépenses	1,6	58,6	(57,0)	(97,3)
SOUS-TOTAL	11 344,6	11 049,7	294,9	2,7
<b>CAPITAL-AUTRES DÉPENSES</b>				
08- Équipement	260,0	254,7	5,3	2,1
SOUS-TOTAL	260,0	254,7	5,3	2,1
<b>TRANSFERT</b>				
10- Transfert	75,0	75,0	--	--
SOUS-TOTAL	75,0	75,0	--	--
<b>PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES</b>				
13- Prêts, placements et avances	0,5	2,0	(1,5)	(75,0)
SOUS-TOTAL	0,5	2,0	(1,5)	(75,0)
TOTAL	17 834,7	17 511,3	323,4	1,8

**EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS  
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMME 05 - Gestion interne et soutien

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES
<u>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</u>	
01 - Traitements 29,8	Cette hausse est le résultat principalement de l'augmentation des salaires des employés.
<u>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</u>	
03 - Communications-voté 124,0	Cet écart résulte principalement de l'augmentation des dépenses reliées à la téléphonie (F.S.T.) occasionnée par la réorganisation des activités du Contrôleur des finances.
04 - Services 65,0	Cet écart représente essentiellement un réaménagement des crédits entre les diverses catégories en regard de ceux de 1992-1993 pour répondre aux besoins de 1993-1994.
06 - Loyers 186,2	Cet écart résulte principalement de l'augmentation des loyers payables à la S.I.Q suite à une compression de 426,0 et à une hausse de 707,2 occasionnée par la réorganisation des activités du Contrôleur des finances.
07 - Fournitures (28,6)	Cet écart représente essentiellement un réaménagement des crédits entre les diverses catégories en regard de ceux de 1992-1993 pour répondre aux besoins de 1993-1994.
11 - Autres dépenses (57,0)	Cet écart représente essentiellement un réaménagement des crédits entre les diverses catégories en regard de ceux de 1992-1993 pour répondre aux besoins de 1993-1994.

**PROGRAMME 08- STATISTIQUES, PRÉVISIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET RECHERCHES D'ENSEMBLE**

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DU PROGRAMME**

PROGRAMME 08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
FONCTIONNEMENT-PERSONNEL				
01- Traitements	6 782,7	6 868,6	(85,9)	(1,3)
02- Autres rémunérations	27,9	28,6	(0,7)	(2,4)
SOUS-TOTAL	6 810,6	6 897,2	(86,6)	(1,3)
FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES				
03- Communications	170,9	155,7	15,2	9,8
04- Services	505,7	542,6	(36,9)	(6,8)
05- Entretien	31,1	45,3	(14,2)	(31,3)
06- Loyers	40,1	41,3	(1,2)	(2,9)
07- Fournitures	85,4	90,5	(5,1)	(5,6)
08- Équipement	30,0	73,9	(43,9)	(59,4)
11- Autres dépenses	3,0	4,0	(1,0)	(25,0)
SOUS-TOTAL	866,2	953,3	(87,1)	(9,1)
CAPITAL-AUTRES DÉPENSES				
08- Équipement	184,3	180,5	3,8	2,1
SOUS-TOTAL	184,3	180,5	3,8	2,1
TOTAL	7 861,1	8 031,0	(169,9)	(2,1)

**EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS  
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMME 08. - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES
<u>FONCTIONNEMENT-PERSONNEL</u>	
01 - Traitements (85,9)	Cette variation est le résultat de l'augmentation des salaires et de la compression de 3 effectifs réguliers.
<u>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</u>	
03 - Communications 15,2	Cet écart résulte principalement des frais d'impression des formulaires relatifs au Registre de la population maintenant partagés 45/55 avec Statistique Canada.
04 - Services (36,9)	Réduction des dépenses 1992-1993 pour rencontrer les compressions budgétaires demandées.
05 - Entretien (14,2)	Réduction des dépenses 1992-1993 pour rencontrer les compressions budgétaires demandées.
08 - Équipement (43,9)	Réduction des dépenses 1992-1993 pour rencontrer les compressions budgétaires demandées.

**PROGRAMME 09- SERVICE DE LA DETTE DIRECTE ET INTÉRÊTS SUR LE COMPTE  
DES RÉGIMES DE RETRAITE**

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DU PROGRAMME**

PROGRAMME 09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES				
12- Service de la dette-voté	91 683,9	92 533,2	(849,3)	(0,9)
12- Service de la dette-permanent	5 039 214,9	4 825 444,2	213 770,7	4,4
SOUS-TOTAL	5 130 898,8	4 917 977,4	212 921,4	4,3
TOTAL	5 130 898,8	4 917 977,4	212 921,4	4,3

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT**

PROGRAMME 09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite

ÉLÉMENT 01 - Service de la dette directe

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES				
12- Service de la dette-permanent *	3 569 800,0	3 306 000,0	263 800,0	8,0
SOUS-TOTAL	3 569 800,0	3 306 000,0	263 800,0	8,0
TOTAL	3 569 800,0	3 306 000,0	263 800,0	8,0

\* Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6

**EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS  
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMME 09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite

ÉLÉMENT 01 - Service de la dette directe

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES
<p><u>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</u></p> <p>12- Service de la dette-permanent 263 800,0</p>	<p>Cette variation résulte principalement des fluctuations prévues dans l'encours de la dette directe.</p>

**COMPARAISON DES CRÉDITS EN 1993-1994  
PAR RAPPORT AUX CRÉDITS AUTORISÉS EN 1992-1993  
AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT**

PROGRAMME 09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite

ÉLÉMENT 02 - Intérêts sur le compte des régimes de retraite

SUPER CATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES	CRÉDITS (000 \$)		ÉCART	
	1993-1994	1992-1993	(000 \$)	%
FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES				
12- Service de la dette-voté	91 683,9	92 533,2	(849,3)	(0,9)
12- Service de la dette-permanent *	1 469 414,9	1 519 444,2	(50 029,3)	(3,3)
SOUS-TOTAL	1 561 098,8	1 611 977,4	(50 878,6)	(3,2)
TOTAL	1 561 098,8	1 611 977,4	(50 878,6)	(3,2)

\* Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes: Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, L.R.Q., c. R-12, Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, L.R.Q., c. R-9.1, Loi sur le régime de retraite des enseignants, L.R.Q., c. R-11, Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10, Loi sur les conditions de travail et le régime de pension des membres de l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. C-52.1, Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en institutions pénales, L.R.Q., c. R-9.2, Loi sur les tribunaux judiciaires, L.R.Q., c. T-16.

**EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX ÉCARTS  
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1993-1994**

PROGRAMME 09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite

ÉLÉMENT 02 - Intérêts sur le compte des régimes de retraite

CATÉGORIES DE DÉPENSES	EXPLICATIONS DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES
<p><u>FONCTIONNEMENT-AUTRES DÉPENSES</u></p> <p>12 - Service de la dette à voter et permanent (50 878,6)</p>	<p>La diminution de 50,9 M\$ des crédits prévue au titre des intérêts s'explique par l'effet combiné de deux facteurs, soit la baisse du taux d'intérêt applicable au compte des régimes de retraite qui contribue à la réduction des crédits de 166,0 M\$ (-0,84% x 19 756,8 M\$). Par ailleurs, l'augmentation du niveau du compte des régimes de retraite, contribue pour sa part à une hausse de crédits de 115,1 M\$.</p>